

Réponse du Conseil administratif aux conclusions de la commission des pétitions, acceptées par le Conseil municipal le 7 avril 2004, sur la pétition intitulée: «Sous-dimensionnement du collecteur d'eaux de la rue du Contrat-Social».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-2 au Conseil administratif.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les travaux ont été exécutés, répondant ainsi à la pétition.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Christian Ferrazino

Le 30 mai 2007.